



SASU MEDITERRANEE CONDUITE

4 rue Mery, 13002 Marseille - Exploitant Franck PELLAN
Tel : 04 91 04 05 85 - Email : mediterraneeconduite@gmail.com
Ligne T2 ou bus 55 arrêt Sadi Carnot - Métro Vieux port



Permis B Dispositif Pole Emploi

Etre mobile (sans dépendre des transports collectifs) devient une nécessité pour travailler. L'aide financière de Pôle Emploi permet de **lever le frein à la reprise d'un emploi** que représente le fait de ne pas être titulaire du permis de conduire.

Inscription et démarches administratives pour demande permis de conduire (ANTS)	Accès illimité en salle de code pendant 5 mois
30 heures de formation à la conduite en voiture avec un moniteur	Présentation à l'examen pratique

Cette prestation est facturée **1200 €** : **100 % de la formation** est financée par **Pole Emploi avec l'aide pour l'obtention du permis de conduire** (sous réserve d'éligibilité et d'attribution du financement).

Déroulement de la formation (échancier défini par Pole Emploi)

- ✓ Apprentissage du code de la route (ETG)
 - L'accès en salle de code **début** à la réception du **1er versement de Pôle Emploi**
 - L'élève a **5 mois** pour **apprendre** les règles du code de la route, **se préparer** et **réussir** l'Examen Théorique Général (ETG)
- ✓ Formation à la conduite (Sous réserve de réussite à l'ETG et 2^e versement reçu de Pôle Emploi)
 - Un **calendrier** est établi avec les **30 heures de formation** à la conduite

Informations administratives pour l'inscription



- ✓ Formulaire « 303 » d'aide au financement du permis B disponible à l'agence Pole Emploi
- ✓ 1 pièce d'identité en cours de validité
 - Pour les mineurs, fournir une pièce d'identité valide d'un parent
- ✓ 3 photos d'identité **NUMERIQUES** (agrées ANTS)
- ✓ 1 justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, gaz, portable)
 - En cas d'hébergement, apporter une attestation d'hébergement de moins de 6 mois et une pièce d'identité valide de l'hébergeur
- ✓ 1 grande enveloppe format A4 timbrée de 100 grammes
- ✓ Pour les élèves de 17 à 25 ans non révolus, apporter le justificatif de la journée d'appel ou de la convocation (prise de rendez-vous)
- ✓ Pour les élèves nés après 1987, apporter l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR



Conditions d'attribution du financement Pole Emploi ¹

✓ Conditions de ressources

- Ne pas être indemnisé au titre d'une allocation de chômage,
- ou être indemnisé au titre d'une allocation de chômage pour un montant inférieure à l'allocation au retour à l'emploi (ARE) minimale (28,67 € par jour au 01/01/2016) , qu'il s'agisse d'une prestation d'assurance chômage telles que l'allocation d'aide au retour à l'emploi ARE, l'allocation de sécurisation professionnelle ASP, etc.. ou d'une prestation de solidarité Allocation de solidarité ASS, l'allocation temporaire d'attente ATA, etc.

✓ Etre inscrit comme demandeur d'emploi depuis au moins 6 mois de manière continue

✓ Avoir au moins 18 ans

✓ Ne pas être ou ne plus être titulaire du permis de conduire B

- Si votre permis de conduire a été invalidé et que vous devez repassez le code, vous ne pouvez pas bénéficier de l'aide. En revanche, si vous devez repasser toutes les épreuves du permis, vous pouvez en bénéficier.

Démarche

Vous devez demander l'aide auprès de votre agence Pôle emploi en remplissant un formulaire disponible en agence (référence 303) préalablement à l'inscription en auto-école. Vous devez y joindre un devis détaillé et un relevé d'identité bancaire de l'auto-école.

Vous pouvez choisir votre auto-école mais Pôle emploi doit valider ce choix.

Prestations à l'unité

- ✓ Livret de code, cahier d'exercice 35.00 € TTC
- ✓ Redevance pour l'Examen Théorique Général (payée à l'organisme agréé) 30.00 € TTC
- ✓ Abonnement code Internet « P@ck web » : 1 mois 35.00 € TTC - 2 mois 55.00 € TTC
- ✓ Livret des vérifications (EXT, INT, sécurité routière et premiers secours) 10.00 € TTC
- ✓ Leçons de conduite suppl. (55 min) : Mécanique : 45.00 € TTC - Automatique : 50.00 € TTC

Horaires du code et du bureau



Séances de code				
Lundi	15h30	16h30	17h30	18h30
Mardi	15h30	16h30	17h30	18h30
Vendredi	15h30	16h30	17h30	18h30

Le bureau est ouvert le Lundi, Mardi et Vendredi de 15h à 19h30.

Une permanence téléphonique est assurée le matin de 10h à 12h (Lundi au Vendredi)

Règlements

Les prestations en dehors de l'offre « Permis B Dispositif Pole Emploi » sont à la charge de l'élève.

Tous les tarifs sont applicables du 25 Novembre 2017 au 31 Décembre 2017.

¹ Liste non exhaustive, sous réserve de modification.

Détails des critères sur le site Pole Emploi : <http://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-l-obtention-du-permis-b-@/article.jspz?id=61973>

En cas de litige, et après réclamation écrite auprès de nos services restée infructueuse, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de la FNAA -- Adresse : 9 et 11 avenue Michelet 93583 Saint Ouen Cedex ou mediateur@fna.fr.